

« L'acupuncture médicale en France : actualités, enjeux et défis : un modèle exportable ? »

Docteur Marc Martin (MD), président du Collège National Professionnel des Médecins acupuncteurs, président de la FAFORMEC (French Acupuncture Federation For Research and Medical Care)

Résumé : L'auteur se propose de rapporter l'expérience française depuis la réception de l'acupuncture dans le monde médical pour en analyser les ressorts et les évolutions historiques.

A travers une galerie de portraits et de dates majeures, on verra s'organiser une profession. On verra les difficultés rencontrées, les solutions apportées, les progrès toujours trop lents.

L'évolution des dernières années révèle des enjeux et des paradoxes dont chaque pays peut s'inspirer pour ouvrir les systèmes de santé à ce qu'on nomme aujourd'hui les interventions non médicamenteuses.

Summary: The author proposes to report French experiences since reception of acupuncture in medical world and to analyze its springs and historical evolutions.

Through a gallery of portraits and major dates, we will see a profession organized. We will see difficulties encountered, solutions provided, and progress that is still too slow.

The evolution of recent years reveals issues and paradoxes that each country can draw inspiration from to open up health systems to what are now called non-drug interventions.

Mots clés : acupuncture médicale, réception, organisation, enseignements, enjeux sociétaux et difficultés à l'intégration.
Keywords: medical acupuncture, reception, organization, lessons, societal issues and difficulties in integration.

Introduction :

L'acupuncture médicale en France a connu une histoire singulière à travers de nombreux personnages qui ont su reconnaître l'intérêt d'une approche médicale inédite pour des occidentaux. Cet intérêt reste très vivant, d'une actualité importante avec des perspectives à l'heure où l'on parle de médecine intégrative. Elle est déjà intégrée dans bien des situations, enseignée à l'université, en partie remboursée par les systèmes de protection sociale. S'agit-il d'une expérience et d'un modèle à exporter ? La question est ouverte.

-1- approche historique

Il n'y a pas d'actualité possible sans rappeler l'histoire singulière qui a fait et créé notre présent.

L'histoire de l'acupuncture comme de toute science médicale nous apprend qu'il s'agit d'un savoir faussement immuable, qui s'est développé et enrichi au fil des époques, à la fois grâce aux savoirs échangés avec les voisins, au gré des vicissitudes, cela à chaque époque.

La diffusion déjà ancienne aux pays voisins comme à l'Occident a mis à la disposition de tous un savoir médical qui s'est trouvé enrichi par les multiples regards aux différentes époques et les apports de nouvelles connaissances.

Les concepts ont toujours été révisés de façon régulière pour harmoniser, classer, organiser le savoir. Les écoles de pensées se sont souvent opposées.

La période contemporaine n'a pas échappé à cette règle : en 1958, Mao Zedong a imposé une nouvelle révision des connaissances : simplifier, harmoniser, réformer.

Les années 70 ont été marquées par la recherche d'un substratum anatomique, d'hypothèses sur les mécanismes d'action.

La médecine classique du monde occidental a connu aussi sa révolution avec l'explosion de nouveaux moyens de connaissances du corps humain.

L'EBM est apparue timidement pour devenir un incontournable mode de pensée et de décision, l'avis des experts d'hier étant supplanté par les études statistiques.

Le monde de l'acupuncture a été traversé par cette nécessité : des équipes se sont dès lors intéressées à quantifier les effets thérapeutiques. Il a fallu s'approprier petit à petit les outils méthodologiques et statistiques.

-2- particularités françaises

Pendant ce même temps, la nécessité de toujours mieux comprendre les bases de l'acupuncture à partir de textes canoniques a connu un intérêt grandissant notamment en France.

De grands noms se sont imposés dans ce paysage.

Aujourd'hui nous sommes donc en France devant un vaste travail où sont colligées les évaluations de l'acupuncture, en même temps que nous avons une connaissance sinologique importante des textes et des principes fondateurs.

Une grande richesse de savoirs est donc à notre disposition.

Au delà de l'histoire de la réception de l'acupuncture dans le monde médical, le soin, en France, est l'affaire du politique et de la protection sociale. Différentes lois organisent l'accès au soin, certaines garantissent la place essentielle du patient au coeur du système. (Loi Kouchner de 2002)

L'acupuncture est remboursée depuis de nombreuses années en France. Actuellement, 4 indications majeures ont été retenues.

Cette révision s'est basée sur la mise à disposition d'une évaluation selon les règles de l'EBM.

Aucune situation n'est pérenne. La profession doit donc être organisée pour défendre les intérêts de ses membres, en sachant apporter des niveaux de preuves actualisés.

Depuis 1945, des médecins visionnaires ont voulu offrir les bases d'une organisation en mesure d'être un interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics.

Les années 90 ont vu la création d'un enseignement sous le contrôle de l'université, d'abord sous forme d'un Diplôme Inter-Universitaire (DIU), puis d'une Capacité Médicale. Paradoxalement, les pouvoirs publics dans le même temps ont fermé aux médecins l'accès à un secteur tarifaire attractif et libre. Les vocations se sont alors taries.

Néanmoins, le monde de l'acupuncture médicale en France s'est adapté sans cesse.

Aujourd'hui encore, la nécessité d'une organisation professionnelle s'impose : c'est pourquoi une structuration pluri-catégorielle s'est imposée de fait pour créer les conditions optimales et répondre aux exigences des tutelles.

Le Collège National Professionnel des Médecins acupuncteurs regroupe 4 pôles autour de :

La formation initiale , avec le CEFAM

La formation continue, avec la FAFORMEC

La Société savante avec la CFA-MTC

Le syndicat, le SNMAF.

Des outils ont été créés :

- une base de données,
- Une revue
- Des rendez-vous annuels comme le congrès national
- Des rendez-vous de proximité avec les multiples associations tant nationales que régionales.

Nous pouvons certes être fiers de cette organisation.

-3- la nécessaire ouverture sur le monde extérieur.

Nous vivons cependant dans un monde complexe.

D'où la nécessité d'assurer des ouvertures sur l'extérieur.

À l'échelle planétaire, nos prédécesseurs ont été parmi les promoteurs de la création de structures internationales comme l'ICMART, comme la WFAS.

Nous sommes attentifs aux organisations qui se créent : comme la SAR pour la recherche en acupuncture, et plus récemment en France la NPIS, qui veut défendre la place des interventions non médicamenteuses dans les soins.

En France, la santé est organisée autour des hôpitaux et d'un monde libéral, et offre une possibilité d'accès sur tout le territoire.

Les médecins acupuncteurs sont essentiellement des médecins généralistes qui ont fait une formation complémentaire et universitaire en acupuncture. Leur activité est très largement celle de praticiens libéraux.

Au gré des époques et des personnes, des consultations hospitalières ont vu le jour. Il demeure que cette situation reste précaire, dépendant du bon vouloir d'un chef de service.

La recherche clinique en acupuncture largement pratiquée dans certains pays reste compliquée en France, nos propres structures ne bénéficiant pas d'une reconnaissance complète ni des moyens nécessaires à cette activité.

Notre organisation satisfaisante sur le papier demeure encore trop peu connue des instances comme des acteurs de terrain.

Il nous faut exercer un véritable lobbying pour être timidement reconnu.

Pourtant, l'enseignement universitaire de l'acupuncture depuis 30 années devrait ouvrir une plus large reconnaissance.

-4- se faire connaître

Les domaines du savoir sont aujourd'hui tellement étendus que nos confrères méconnaissent bien souvent notre champ de compétences.

Nous sommes confrontés à leurs croyances, représentations et présupposés.

Nous avons donc aussi la mission de faire savoir, non seulement au grand public, mais aussi aux médecins le sérieux et l'intérêt de notre discipline.

Certains diront que les preuves sont évidentes : pour bousculer les préjugés, il s'agit aussi de répondre avec opiniâtreté par une présence sur le terrain.

Les paradoxes font souvent que nous ne sommes pas appelés pour l'écriture des recommandations et leur travail préparatoire. Les experts se positionnent bien souvent sans le moindre expert en acupuncture à leur côté.

Cependant, les choses évoluent très doucement : un référentiel sur l'acupuncture en oncologie a permis d'asseoir une pratique maintenant établie, basée sur les preuves. Nous avons pu participer en 2021 à l'élaboration des recommandations à propos des migraines avec la SFETMC.

En apportant la documentation, on a pu faire évoluer l'avis et reconnaître ces indications.

Une fois cela accompli, les retombées d'une publication doivent être diffusées. D'où un travail collectif à assurer pour faire savoir, faire connaître.

C'est un travail considérable qui ne peut être réservé aux seuls responsables nationaux. C'est un travail à partager dans nos FMC, dans nos rencontres tout azimut avec nos confrères, par tout moyen de diffusion et d'information.

Sans doute, faut-il utiliser les outils de communication pour diffuser ces informations. Car même des confrères acupuncteurs exercent sans connaître l'existence des preuves et des recommandations.

Les facultés de médecine depuis cette année ont ajouté un nouvel item pour les étudiants, l'item 327, qui fait mention des INM.

L'acupuncture pourra y être présentée avec des preuves cliniques majeures, démontrant ainsi qu'elle s'inscrit pleinement dans la science médicale.

Nos consultations ouvertes aux jeunes médecins en étant maître de stage en acupuncture, ou simplement en accueillant des étudiants dans nos consultations permettra aussi de donner envie, de stimuler une curiosité, et de balayer les idées reçues.

Même si l'acupuncture et la moxibustion ont été inscrits en 2010 au tableau de l'UNESCO comme patrimoine immatériel de l'humanité, l'essentiel pour des médecins est ailleurs !

On peut en effet parler d'évidence en acupuncture au vue du nombre d'indications validées, de recommandations, de revues systématiques, de méta-analyses dont on dispose sur les banques de données, qu'il s'agisse de Pubmed, de la Cochrane ou de notre Encyclopédie des Sciences Médicales Chinoises.

En conclusion (personnelle) :

Au delà de cette reconnaissance, après trente ans d'expérience d'exercice libéral, mais aussi au sein d'une consultation en milieu hospitalo-universitaire, je voudrais témoigner simplement de l'enrichissement quotidien que m'a offert cet exercice médical particulier au service des patients. Partager cette richesse à l'occasion de colloques internationaux est l'occasion d'inscrire nos parcours individuels dans cette longue chaîne de transmission d'un savoir millénaire toujours d'actualité.